

Baptême d'un petit enfant

La Paroisse Saint Éloi est heureuse de vous accueillir et de vous accompagner pour le baptême de votre enfant.

1. Comment préparer le baptême d'un enfant avant 4 ans ?

Pour faire la préparation du baptême d'un enfant, il faut se rendre au bureau d'accueil de la paroisse de son domicile, environ trois mois avant la date envisagée ; pour la demande de baptême et remplir la fiche d'inscription. L'accueil vous donnera les prochaines dates de préparation du baptême.

2. La participation à la réunion de préparation au baptême est-elle obligatoire ?

Certains parents ne comprennent pas la nécessité d'une préparation au baptême des enfants, car ils envisagent le baptême comme un engagement purement personnel.

La participation à la réunion de préparation au baptême des enfants est nécessaire car le baptême est une célébration ecclésiale qui fait entrer dans la communauté chrétienne, dans l'Église. Elle est l'un des signes ; une manière d'aider les parents, parrains et marraines à s'ouvrir spirituellement à l'engagement qu'ils souhaitent prendre.

3. Le baptême de mon enfant peut-il avoir lieu hors de la paroisse de mon domicile, dans une autre paroisse ?

Il est normal de faire baptiser son enfant dans sa paroisse, car le baptisé entre dans une communauté d'Église qui est naturellement la communauté paroissiale.

Sacrement : Acte symbolique (geste, parole), qui signifie une réalité invisible destinée à la sanctification des hommes. Dans le sacrement, c'est Dieu qui agit par l'intermédiaire de son ministre (prêtre ou diacre).

Cependant on peut désirer, pour différentes raisons, célébrer le baptême ailleurs, par exemple dans la paroisse du domicile des grands-parents ou dans la paroisse de vacances, avec l'accord du curé qui va baptiser. En ce cas il est souvent plus pratique de faire la préparation à Saint Éloi.

4. Le nom de baptême doit-il être le nom d'un saint ?

Le nom d'un saint convient bien comme nom de baptême pour proposer un modèle de vie chrétienne et donner un saint "protecteur". Si les parents ont choisi pour leur enfant un prénom sans référence à un témoin de la foi, ils peuvent ajouter un prénom chrétien, un "prénom de baptême".

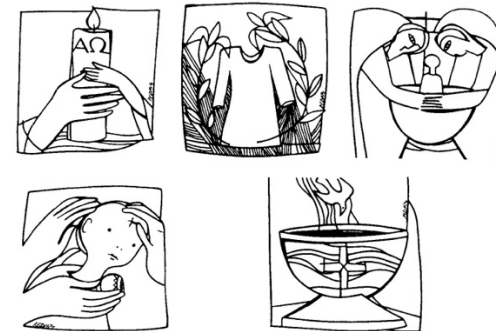
Pour avoir des informations sur les saints de chaque jour, voir le site : <http://nominis.ccf.fr>

6. Coût d'un baptême d'un petit enfant

Faut-il payer pour baptiser son enfant ? Le baptême est gratuit, comme tous les autres sacrements. Cependant s'il est gratuit, il a un coût. Une offrande entre 50 et 250€ sera bienvenue et signe de votre appartenance à l'Église. Rien n'est imposé...

7. Cadeau de baptême

Le parrain et la marraine ont pour coutume d'offrir un cadeau de baptême à leur filleul. Ils peuvent offrir une médaille, une icône, un crucifix, donner un cadeau de baptême qui rappelle le saint patron de l'enfant. On peut offrir un cadeau de baptême classique comme une timbale en argent, une gourmette ou encore une décoration pour la chambre de l'enfant.



Il existe sept sacrements : le baptême, la confirmation et l'eucharistie, la pénitence (réconciliation), l'onction des malades, l'ordre (par lequel on devient diacre, prêtre ou évêque) et le mariage.